



SOMMAIRE

1. Préambule
2. Approbation CR CA
3. Point financier
 - Bilan et Résultats 2020
 - Placements
 - Trésorerie
 - Vérificateurs aux comptes
 - Point Inscriptions
 - Suivi Règlements
4. Préparation AG
 - Modalités
 - Intervenants et supports
 - CA Sortants
 - Candidatures
5. Locaux
6. Point moteurs
 - Stock
 - Commandes
 - Planning
7. Accidents 2020
 - Bilan
 - Etude
8. Règlement Intérieur
 - Validation version
 - Date prise en charge Prévoyance
6. Clubs
 - Cahors
 - Les Goélands
 - Rouen
7. Divers

Présents

CHRISTIAN BON

JOSEPH BOCCARELLI

Georges CHEVALET

GERARD CHIOCCI

GERARD COUTELIER

Bernard GUILLEMIN

GILLES HUG

CHRISTIAN LECUYER

Daniel PERCIAUX

Patrick PORRET

JEAN-MICHEL ROY

Excusé

Pierre ALBERTINI

1. PRÉAMBULE

Nous poursuivons nos conseils d'administration en vidéoconférence « Zoom ». Merci à tous de votre présence. Début de travaux 18 h00.

2. APPROBATION DES DERNIERS COMPTES RENDUS

Approbation des derniers comptes rendu de conseil d'administration :

Compte rendu du Conseil d'Administration du 04 décembre 2020

- Compte rendu approuvé à l'unanimité des présents

Compte rendu du Conseil d'Administration du 19 janvier 2021

- Compte rendu approuvé à l'unanimité des présents

3. POINT FINANCIER

- BILAN ET RÉSULTAT FIN 2020 :

La réalisation du Budget 2020 affiche une situation comptable saine,

-les Charges laissent paraître un sous total de 189 K€.

-les Produits laissent paraître un sous total de 188 K€.

-le Résultat pour l'exercice 2020 est déficitaire de 826 €.

Le projet de Budget 2021 propose un sous-total des Charges pour 164 K€ et un sous-total des Produits de 164 K€ pour atteindre l'équilibre.

Le compte « Accident » des associations s'élève à 2 061 K€,

Le compte « Prévoyance » des associations s'élève à 651 K€,

La valeur des comptes des associations s'élève à 2 712 K€.

Notre compte de Bilan s'élève à 4 413 K€.

Rien à signaler du côté des Immobilisations.

Le Fonds de Réserve est en augmentation.

La RTR baisse de 10%.

- PLACEMENTS :

Nos placements à court terme représentent 41 % et les long termes 59 % pour total 3 252 K€

- TRÉSORERIE :

Notre total de trésorerie s'élève au 31 janvier à 3 779 K€.

- VÉRIFICATEURS DES COMPTES :

Nos vérificateurs aux comptes interviendront du 11 au 19 février 2021.

- POINT INSCRIPTIONS 2020 :

Nombre d'associations inscrites en « Accident » : 156 associations.

Nombre d'associations inscrites en « Prévoyance » : 90.

- SUIVI DES RÉGLEMENTS DES CLUBS :

Pourcentage du suivi des règlements au 31 janvier 2021 **pour l'année 2020:**

- pourcentage du total réglé à ce jour. 99,56 %

- associations complètement à jour 99,36 %

- associations partiellement à jour 0,64 %

- Pourcentage des clubs sans aucun règlement 0,00 %

4. PRÉPARATION AG

- MODALITÉ

Notre Assemblée Générale se tiendra en Vidéo Conférence le dimanche 28 mars 2021 de 09 h 00 à 11 h 00.

Elle sera partagée en deux séquences :

-une séquence concernant l'AG statutaire

-une séquence concernant les votes statutaires, électifs et la ratification de notre changement de siège.

Cette AG sera suivie d'un Conseil d'Administration électif pour la constitution du nouveau Bureau Directeur ANEPVV.

Une présence sur le site de Saint Auban permettra d'être au plus près du régisseur général des systèmes déployés par la FFVP pour son AG et dont nous bénéficierons.

Les intervenants ANEPVV seront : Christian BON, Georges CHEVALET, Daniel PERCIAUX.

Gilles HUG préparera un exposé accidents sous forme de diaporama.

Une réunion en visio se tiendra le 08 mars pour définir les moyens informatiques et internet. (Participation : Christian BON, Daniel PERCIAUX, nos deux permanentes).

- **INTERVENANTS ET SUPPORTS :**

Les intervenants le jour de l'Assemblée Générale seront :

-introduction par le Président,

-le Secrétaire Général pour le rapport d'activité ainsi que les accidents,

-le Trésorier pour le rapport financier,

-le Président pour son rapport moral et le changement d'adresse de notre siège social.

-Les candidats Administrateurs et Vérificateurs.

Le fond Power Point sera à l'identique de mars 2020.

- **CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

**Sortants : ALBERTINI Pierre
CHEVALET Georges
LECUYER Christian**

**Candidatures : ALBERTINI Pierre
CHEVALET Georges
GAIME Daniel**

- **VERIFICATEURS AUX COMPTES :**

**Sortants : BOURRASSEAU Claude
CRUETTE Michel**

Candidature : LECUYER Christian

5. LOCAUX

Après avoir défini le choix de l'implantation et du bien à acheter, les procédures administratives ont été lancées.

Le nouveau siège social aura pour adresse :

-119,121 Grande Rue 92310 SEVRES

-Bureaux ayant une surface de 67,78 m2 en rez-de-chaussée,

-Valeur 240 000€ NV HD net vendeur, hors droits,

-Il y aura certainement trois places de parking à acheter pour la constitution du lot (bureau + parking) facilitant l'achat pour une valeur de 30 000 €,

-Nous estimons les travaux à réaliser pour agencer nos bureaux à 10/15 K€,

-Valeur de l'acquisition environ 300 000€ + parking.

-Dossier actuellement chez le notaire en attente de validation. Une relance pour la date de signature sous seing privé devrait nous permettre de libérer le siège actuel en fin mai 2021.

6. POINT MOTEURS

- **STOCK :**

Nous ne disposons plus de vilebrequin.

- **COMMANDES :**

Un vilebrequin et un carter sont en commandes suite aux délais d'attente de 3 à 4 mois.

Nous commanderons également des kits un par un, suite à l'évolution de la valeur du dollar.

- **PLANNING :**

-Un moteur en attente de livraison pour Fayence.

-Un moteur pour Saintes fin 2021

-Un moteur pour Saint Girons fonction de l'arrivée à 1200 heures fin 2021 ?

La réglementation ayant évolué, il se peut que des moteurs passent 1200 heures pour finir à 2000 heures.

Nous avons un moteur en préparation que nous garderons sur étagère pour sauvegarde courant 2021.

7. ACCIDENTS 2020

- BILAN :

La liste complète des accidents 2020 fait apparaître 39 événements DGAC pour 32 événements enregistrés ANEPVV.

Nous déplorons trois décès, quatre blessés graves et six blessés légers.

- ETUDE DES ACCIDENTS :

Au regard des dossiers d'accidents reçus plusieurs remarques :

- l'arrêt du premier confinement a été suivi d'une série d'accidents liés à la précipitation et au manque d'entraînement,
- des accidents de remorquage par positions hautes en nette augmentation,
- des atterrissages en campagne non maîtrisés,
- des collisions avec le relief,
- des accidents au sol.

8. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- VALIDATION DE LA VERSION :

La version 2020-3 du règlement Intérieur est validée à l'unanimité du Conseil d'Administration.

- DATE DE PRISE EN CHARGE PRÉVOYANCE :

Inscription d'un club en « Prévoyance » Article 8.2.

Il n'y a aucun délai d'inscription avant la prise en charge par l'ANEPVV d'un incident/accident/ changement moteur.

Il est souhaitable de prévoir pour le prochain CA une proposition pour le Règlement Intérieur.

Un délai de carence à une année et/ou une hypothèque pourrait être envisagés en fonction de la situation générale du club. Bien que nous soyons en prévoyance il est nécessaire d'obtenir des garanties.

9. CLUBS

- CAHORS :

Le règlement de la cotisation 2020 est versée après de nombreuses relances.

- LES GOÉLANDS :

Aucun contact actuellement.

Pas de réinscription en cours.

- ROUEN :

Le solde du compte « Prévoyance » a été versé.

Cette association ne sera inscrite qu'en « Accident »

10. QUESTIONS ET POINTS DIVERS

Le déplacement de l'épave du Janus d'Épinal (fuselage à Maubeuge, profondeur à Chartres, ailes à Vinon) la remorque a été restituée à Épinal. Le dédommagement des déplacements au critères du Règlement Intérieur.

Certains planeurs ont un mauvais positionnement en catégorie (LS6/LS1) ? Cette disposition sera revue pour 2022.

Demande de mise à jour des cotisation 2021 au lieu de 2020 sur le site.

Délais de remplacement nécessaire après destruction d'un aéronef ?

Tant que le dossier n'est pas clôturé nous agissons par relance en attente des décisions du club et nous considérons le dossier ouvert.

DATE À RETENIR

Prochaine réunion du CONSEIL d'administration :

Dimanche 28 mars 2021 11 h 00

Assemblée Générale 28 mars 2021

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée vers 20 h 00.

Rédacteur Daniel PERCIAUX